

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 31 JANVIER 2014**

L'an deux mil quatorze, le vendredi 31 janvier à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

Présents, observations.

**ÉTAIENT PRESENTS :**

M. BOURGEOIS, M. RAGU, Mme BORDE, M. MEUNIER, Mme DAILLY, M.  
BARRIER, Mme BATREAU, M. GUERIN, M. JABAUD, Mme PERIGAULT, Mme C.  
RICHARD, Mme AOUT, M. SOMME, M. JACSON, M. JUARROS, Mme MANDON, M.  
VOISIN, M. GLEYZE, Mme S. RICHARD, M. BERNARD, Mme JUBIN, Mme DAMON, M.  
GAUTRELET.

**POUVOIRS :**

Mme CORMON à M. MEUNIER M. HERVOIR à M. GLEYZE  
M. BERGER à M. RAGU  
Mme BOUFFENY à M. GUERIN

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. JABAUD

**ABSENT :** M. PETIT

\*\*\*\*\*

**M. BOURGEOIS** indique ne pas avoir reçu de demande de modification sur le Procès Verbal du Conseil Municipal du 20 décembre 2013, il est donc adopté en l'état.

**INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL**

Madame Aïcha SAFORCADA ayant fait connaître sa décision de démissionner de son mandat de Conseillère Municipale, il a été fait appel, conformément à l'article L. 270 du Code électoral, à la personne suivant l'ordre de la liste « Etréchy avec Vous ».

Considérant la démission de Mme Aïcha SAFORCADA de ses fonctions de conseillère municipale,

Vu l'article L. 270 du Code électoral, à la personne suivant l'ordre de la liste « Etréchy avec Vous ».  
Mme Valérie MANDON est installée dans ses fonctions de Conseillère Municipale.